Les crédits

de dire qu'il y a beaucoup à faire au Canada pour ce que j'appelle l'enseignement postsecondaire. Elle a parlé d'enseignement tertiaire, un autre mot de plus de cinq lettres que je ne connais pas. Est-ce la même chose?

Mme Clancy: C'est cela. Le troisième niveau.

M. Reid: Ce que nous voulons tous, c'est un système d'éducation qui satisfasse les besoins d'un pays qui doit progresser au plan technologique et répondre aux exigences de l'avenir, avec une main-d'oeuvre et une population qui soient en mesure non seulement de relever les nouveaux défis mais encore d'améliorer notre potentiel.

• (1510)

On a parlé de la conférence de Saskatoon qui est en soi un événement historique au Canada. La députée signale qu'elle avait peut-être espéré davantage de cette conférence ou d'une autre qui l'aurait suivie, mais il n'est que juste de dire que plusieurs gouvernements provinciaux s'étaient opposés à la tenue même de cette conférence.

Notre système veut que les gouvernements provinciaux aient toute compétence en matière d'éducation et je ne tiens pas particulièrement à changer cela. Les besoins varient énormément d'une province à l'autre. L'histoire, la culture et les besoins en éducation sont tels qu'il vaut mieux que les gouvernements provinciaux gardent leur droit de regard sur ce secteur.

Etant donné que c'est là un point absolument fondamental pour le gouvernement de certaines provinces—peut-être pas celle de la députée mais certaines autres—et que la conférence de Saskatoon était un grand pas en avant, je me demande si la députée préconise le recours au pouvoir financier, par exemple, comme nous l'avons fait conformément à la Loi nationale sur la santé, pour convaincre les gouvernements provinciaux ou pour les mettre au pas? Sinon, comment explique—t—elle que tous les gouvernements provinciaux libéraux ne veulent pas que le gouvernement fédéral se mêle le moindrement d'enseignement, qu'il s'agisse du primaire, du secondaire ou du tertiaire ou postsecondaire? Je ne voudrais surtout pas que la députée consacre elle—même sa perte.

Mme Clancy: Madame la Présidente, mon collègue de St. John's-Est (M. Reid) a très bien présenté plusieurs arguments auxquels j'aimerais répondre.

Tout d'abord, s'il avait écouté il m'aurait entendue dire que le temps est venu d'opérer des changements qui ne pourront voir le jour que grâce à des négociations empreintes d'égards entre les deux niveaux de gouvernement quant à la voie à adopter pour l'enseignement postsecondaire, ou tertiaire, selon le terme que vous préférez.

Mon collègue a fait état de la question de la technologie dans l'enseignement. J'aimerais aborder ce sujet également. J'ai fait observer moi-même plus tôt que la technologie est le secteur chic pour les gens qui lorgnent du côté du postsecondaire, expression que j'utiliserai aujourd'hui de préférence à celle de tertiaire pour ménager les susceptibilités de mon collègue. Mais je lui rappellerai que l'homme ne vit pas que de pain, c'est-à-dire qu'outre le pain de la technologie il nous faut les agréments de la langue, de la littérature et des autres disciplines culturelles et politiques. C'est une chose que je l'invite à ne pas oublier.

Je l'invite également à ne pas perdre de vue, puisqu'il vient de la même région mal en point que moi, que nous avons plusieurs universités dans notre région atlantique. Toutes sont en difficulté. Oui, trop peut-être. Dans ma circonscription en tout cas, qui compte six universités et une dans la périphérie, toutes ces universités jouent un rôle unique. Il y a de la place pour chacune. Et toutes ont des difficultés. Elles ont des difficultés de locaux qui tombent en ruine. Elles ont des difficultés côté frais de scolarité, qui sont les plus élevés du pays. Elles ont des difficultés côté traitements du corps professoral qui sont au plus bas. Elles ont des difficultés côté subventions de recherche. Elles ont des difficultés côté matériel, etc. Mon collègue est au courant de tout cela.

Ce que je veux dire à mon collègue, c'est que le moment est venu, si nous voulons avoir un enseignement postsecondaire, si nous voulons faire de l'enseignement une priorité nationale, alors il faut nous accouder, tracer un plan et voir où nous allons. Voilà une chose que les provinces ne peuvent faire seules.

La province du député n'a pas les moyens de financer l'enseignement postsecondaire, pas plus que la mienne, l'Île-du-Prince-Édouard ou le Nouveau-Brunswick. Quant au reste du pays, je ne sais trop. A lui de s'occuper de ses problèmes. Je m'occupe de ceux de notre région. Telles sont les réalités qui nous confrontent et nous les comprenons.

C'est abdiquer nos responsabilités que de nous contenter de dire que l'enseignement est un domaine de compé-